



بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

**INFORMATIONS SUR LA BTE
EN PREVISION DE LA
REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU 24 MAI 2007**

SOMMAIRE

- 1. Stratégie et Perspectives d'avenir**
- 2. Performances des cinq dernières années**
- 3. Répartition du capital et des droits de vote**
- 4. Conditions d'accès aux assemblées**
- 5. Evolution des capitaux propres au cours des trois dernières années**
- 6. Activité des sociétés sous le contrôle de la BTE**
- 7. Evolution du cours de bourse**
- 8. Autres informations**
- 9. Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire**
- 10. Projet de résolutions de l'assemblée générale ordinaire**

1-STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les orientations générales des présentes projections financières sont extraites du Business model retenu par le conseil d'administration lors de sa réunion du 17 février 2004 à l'occasion de l'examen de la stratégie préconisée pour la transformation de la banque en banque universelle ; une mise à jour a été introduite pour tenir compte des résultats définitifs des exercices 2003, 2004 et 2005, des résultats provisoires de 2006, et de quelques mises à jour imposées par la conjoncture.

Les objectifs retenus dans les projections financières reflètent une démarche empreinte de prudence compte tenu des circonstances de transformation de la banque en banque universelle ; l'exacerbation de la concurrence impose en effet la mise en place d'une stratégie multiforme basée sur des objectifs mesurés et prudents. La démarche suivie comporte également des objectifs ambitieux et mobilisateurs à la fois ; La réussite de la Banque de Tunisie et des Emirats reste, en effet, tributaire de la réalisation d'objectifs incontournables ayant trait notamment à la qualité de service, levier pour rehausser la notoriété de la banque et pour asseoir sur des bases solides son image commerciale. Les principaux objectifs retenus sont les suivants :

- Un taux de croissance annuel moyen de 19,4% du PNB et de 14% du résultat net pendant la période 2007-2011,
- Une part de marché représentant 2,9 des crédits aux entreprises en 2011 contre 2,4% en 2005,
- Une part de marché représentant 1,3% des crédits aux particuliers en 2011,
- Une part de marché représentant 1,1% des dépôts du système financier en 2011,
- La mise en place d'un réseau commercial constitué de seize agences à l'horizon 2011,
- Un taux de recouvrement des créances à long et moyen termes de 85% et de 82% respectivement pour les tombées en intérêts et en principal à compter de 2007,
- La limitation du taux des créances classées à 10% à l'horizon 2009 contre 13,9% en 2006,
- La couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70% à l'horizon 2009 contre 34,4% en 2006
- Un ratio de solvabilité constamment supérieur à 20% au cours des années 2007-2011,
- Un ratio de liquidité constamment supérieur à 100% au cours de la période 2007-2011,

- Un ratio de rendement des actifs et des fonds propres de 1,6% et 6,5% à l'horizon 2011 contre respectivement 1,9% et 4,1% en 2006,
- La réduction du coût des ressources à 4,2% à l'horizon 2011 contre 5,1% en 2006.

Les résultats et les principaux indicateurs de gestion des activités consolidées ainsi que les objectifs en matière de gestion prudentielle et de contrôle des risques sont présentés dans la première partie.

La deuxième partie de la présente étude est consacrée à la présentation détaillée de chaque domaine d'activité.

PREMIERE PARTIE

PROJECTIONS FINANCIERES DES ACTIVITES CONSOLIDEES

1. Dans le cadre de sa transformation en banque universelle, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en œuvre une politique de diversification de ses activités visant à consolider ses activités traditionnelles de banque d'entreprises, en complétant la panoplie de produits offerts à la clientèle par les produits de financement du bas de bilan, et les produits liés aux activités bancaires avec l'étranger ; Cette politique vise également à introduire des activités de banque de détail en offrant aux particuliers ainsi qu'aux professionnels des produits de financement de leurs acquisitions de biens meubles ou immeubles, à titre privé ou professionnel, et de placement de leur épargne ; De même, la politique retenue vise à promouvoir des activités de banque privée destinée aux catégories socioprofessionnelles disposant d'un revenu élevé.

PRINCIPAUX RESULTATS PREVISIONNELS

2. Les projections financières bâties sur la base de ces activités sont basées sur des hypothèses qui reflètent l'ambition de la banque de réussir sa mutation en banque universelle tout en dérivant des observations faites sur le marché financier local les principales données ayant trait aux produits nouveaux que la banque entend offrir à sa clientèle ; de même, le taux de croissance des activités prévisionnelles s'appuie sur les prévisions d'activités du secteur financier. Enfin, les objectifs assignés en terme de parts de marché sont empreints de réalisme et de mesure.
3. Les principaux soldes intermédiaires des comptes de résultat sont appelés à évoluer comme suit :

Evolution du PNB et du Résultat net

EN 1000 DT	2004 réel	2005 réel	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TX DE CROIS MOYEN 2007-2011
INTERETS PERCUS	16 105	17 215	18 551	21 654	25 532	30 864	36 724	45 306	19,6%
REVENUS DES PRETS	15 848	16 830	17 633	20 733	23 835	29 164	34 661	43 096	19,6%
REVENUS DES PLACEMENTS	70	143	712	649	1 302	1 107	1 144	1 111	9,3%
COMMISSIONS A CARACTERE D'INTERE'	187	242	206	272	395	593	919	1 099	39,8% #DIV/0!
INTERETS VERSES	6 894	7 512	7 691	9 010	10 016	12 763	16 141	19 999	21,1%
MARGE D'INTERETS	9 211	9 703	10 860	12 644	15 516	18 101	20 583	25 307	18,4%
COMMISSIONS	443	241	756	1 286	1 805	2 537	3 667	4 454	42,6%
DIVIDENDES	787	1 671	1 781	1 760	2 410	2 788	2 834	2 834	9,7%
PLUS VALUES	217	60	0	0	0	0	0	0	
PRODUIT NET BANCAIRE	10 658	11 675	13 397	15 690	19 731	23 426	27 084	32 595	19,5%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 178	3 759	4 832	5 319	6 373	7 799	9 219	11 065	18,0%
FRAIS DE PERSONNEL	2 277	2 574	3 153	3 749	4 489	5 515	6 424	7 613	19,3%
T. P. S. E	325	493	766	630	662	695	730	767	0,0%
T. D	6	44	44	45	59	77	100	130	24,2%
F. D. G.	534	609	820	861	1 119	1 455	1 891	2 459	24,6%
IMPOTS ET TAXES	36	39	49	34	44	57	74	96	14,4%
PLUS VALUES SUR TITRES	0	0	0	0	0	0	0	0	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	0	36	79	0	0	0	0	0	
AMORTISSEMENTS	325	303	300	355	573	726	809	933	25,5%
PROVISIONS	1 599	2 162	3 157	2 572	4 449	6 487	6 908	8 332	21,4%
REPRISES SUR PROVISIONS	0	3 200	1 199	0	0	0	0	0	
RESULTAT BRUT D'EXERCICE	5 556	8 687	6 386	7 444	8 336	8 414	10 148	12 265	13,9%
PERTES ET PROFIT EXCEPTION.	(210)	(3 241)	(140)	(150)	0	0	0	0	
RESULTAT AVANT IMPOTS	5 346	5 446	6 246	7 294	8 336	8 414	10 148	12 265	14,4%
IMPOTS SUR BENEFICES	815	370	871	1 114	1 416	1 206	1 517	1 944	17,4%
RESULTAT NET D'EXERCICE	4 531	5 076	5 375	6 180	6 920	7 208	8 631	10 321	13,9%

4. La marge d'intérêt est appelée à connaître une augmentation de 12,6 millions de Dinars entre fin 2007 et 2011. De leur côté, les commissions et les revenus du portefeuille d'investissement augmenteront de 5 millions de dinars en passant de 3,3 millions de Dinars à fin 2007 à 8,3 millions de Dinars à fin 2011. Par conséquent, le PNB qui se situera à un niveau de 32,5 millions de Dinars à l'horizon 2011 contre 15,7 millions de Dinars en 2007 sera moins dépendant de la marge d'intérêt. La contribution des commissions au PNB sera, en effet, de 13,7% en 2011 contre 5,6% en 2006.

5. Soucieuse de faire asseoir son développement sur des bases structurellement saines, un effort de constitution de provisions sera poursuivi tout au long de la période de 2007–2011. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion prudentielle adoptée par la BTE pour la couverture de ses risques de pertes et le renforcement de son assise financière.
6. Suite à l'augmentation prévisible de l'effectif qui passe à 227 employés en 2011 contre 108 en 2006, le PNB par agent passera de 131 mille Dinars en 2006 à 153 mille Dinars en 2011, soit +17%. Par ailleurs, le taux de couverture de la masse salariale par les commissions nette s'établira à 73% en 2011 contre 30% en 2006. Quant au coefficient d'exploitation, il se situera à 34% en 2011 contre 36% en 2006.
7. De même, et dans le cadre de sa transformation en banque universelle, la BTE est appelée à mettre en œuvre des investissements en rapport notamment avec :
 - le système d'information qui sera bâti autour d'un global banking
 - la mise en place du réseau d'agences
 - le plan de formation du personnel
8. Pour faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cible, la BTE entend s'orienter de manière accrue vers la mobilisation de ressources stables à Moyen et Long terme. Dans ce cadre, elle envisage de maintenir le niveau de ses tirages sur les capitaux d'emprunts extérieurs et elle projette de recourir au marché direct des capitaux par le truchement d'émissions d'emprunts obligataires.
9. Le coût moyen pondéré des ressources devrait suivre une courbe descendante au cours de cette période en passant de 5,1% en 2006 à 4,2% en 2011. Cette évolution s'explique notamment par la mobilisation de ressources nouvelles moins coûteuses (dépôts de la clientèle, notamment).

La stratégie proposée va se répercuter positivement sur le rendement des fonds propres (Return On Equity) qui se situera à 6,5% en 2011 contre 4,1% en 2006 alors que le rendement des actifs (Return On Assets) atteindra en 2011 1,6%. Rappelons que le rendement moyen des fonds propres et celui des capitaux propres se situent respectivement à 5,7% et 0,5% pour les banques commerciales tunisiennes en 2005.

Compte tenu de l'évolution attendue des risques encourus et des fonds propres nets, le ratio de solvabilité atteindra 25% à l'horizon 2011 contre 40% en 2006 demeurant, ainsi largement supérieur au ratio réglementaire de 8%.

Notons par ailleurs, que le ratio de liquidité reste conforme aux normes édictées par la BCT et que son évolution traduit le souci de la BTE en matière d'adéquation entre ses emplois et ses ressources (rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible)

GESTION PRUDENTIELLE ET CONTROLE DES RISQUES

10. Dans le cadre du renforcement de ses structures et de leur mise en conformité avec les prérogatives de Bale 2, la Banque envisage de mettre en place en 2006 un Comité des risques, un Comité de crédit et un Comité de trésorerie; Présidé par le directeur général, ces comités regroupent les responsables des structures opérationnelles (étude de projets, suivi des projets, trésorerie) ainsi que les responsables des entités juridiques et risques.

Le Comité des risques est chargé de la définition de la politique de la banque en matière de gestion des risques et de la mise en place de moyens permettant l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques. Les risques visés couvrent les risques de crédit, les risques opérationnels et les risques de marché.

Le Comité de crédit est chargé d'étudier et de donner un avis sur les dossiers d'évaluation des projets de financement et sur les demandes de déblocage.

Le Comité de trésorerie a pour rôle de veiller à la trésorerie globale de la banque, et en particulier aux prévisions de trésorerie, et de s'assurer de l'optimisation des ressources de la banque.

Par ailleurs, la banque a mis en place **un Comité de recouvrement** chargé de suivre régulièrement le recouvrement :

- des crédits à long et moyen termes,
- des crédits à court terme,
- du leasing,
- et de tout autre engagement pris par la banque.

Les attributions confiées à ce comité présidé par le directeur général de la banque et qui regroupe les premiers responsables des différentes structures impliquées dans le recouvrement couvrent les domaines suivants :

- la mise en place de toute mesure d'arrangement,
- la mise en place d'un plan d'action et de fixation d'objectifs en matière de recouvrement,
- le suivi du recouvrement et des mesures prises dans ce cadre,
- la coordination des activités de recouvrement engagées par les différents départements,
- le suivi des actions contentieuses engagées par les services de la banque.

11. L'objectif visé par la banque en matière de maîtrise des risques consiste à rétablir la qualité du portefeuille clients en réduisant à 10% la part des actifs classés à l'horizon 2009 ; la réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre d'un plan global incluant l'engagement des actions suivantes.
12. Les principales actions entamées dans le cadre de ce plan sont les suivantes :
- renforcer la sélectivité des projets à financer dans le souci de prévention des impayés,
 - renforcer le suivi des projets financés pour prévenir les difficultés avant leur aggravation et mettre en place une structure appropriée d'assistance et de conseil,
 - renforcer le recouvrement et viser un taux de respectivement 85% et 82% à l'horizon 2007 pour ce qui concerne les tombées de la période en intérêts et en principal. Une action continue et ciblée tout au long de l'année sera engagée à cet effet,
 - entourer les engagements de la banque de garanties externes aux projets financés,
 - renforcer l'action du contentieux,
 - consolider la couverture des actifs classés par la constitution de provisions représentant annuellement au moins 1% des encours de crédits tout en préservant la rentabilité de la banque. A ce titre, les provisions à constituer au cours de la période 2007-2011 devraient atteindre 28,7 millions de dinars, soit une moyenne de 5,7 millions de dinars par an et devraient absorber 24% du PNB de la période (119,8 millions de dinars pour la période et 23,9 millions de dinars par an).

L'adoption de ces mesures devrait aboutir aux résultats suivants :

Evolution des actifs classés (2004-2011)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ACTIFS CLASSES	43 466	37 731	36 452	39 290	43 602	46 418	52 575	60 957
CREDITS CLASSES	37 840	36 680	35 454	37 634	41 062	43 398	48 624	56 523
crédits entreprises	37 840	36 680	35 454	37 525	40 699	42 100	45 762	51 059
à moyen et long terme	37 840	36 680	35 454	37 195	39 547	40 374	43 233	47 628
à court terme	0	0	0	330	1 152	1 726	2 529	3 431
credits bque de detail	0	0	0	109	363	1 298	2 862	5 464
à moyen et long terme	0	0	0	100	335	1 229	2 715	5 163
à court terme	0	0	0	9	28	69	147	301
crédits bque privée	0	0	0	0	0	0	0	0
LEASING CLASSE	96	151	98	130	214	307	651	834
PARTICIPATIONS CLASSEES	2 922	900	900	900	900	900	900	900
ENGAGEMENT PAR SIGNATURE CLASSE	2 608	0	0	626	1 426	1 813	2 400	2 700

De son côté, le taux de recouvrement devrait évoluer comme suit :

Evolution des taux de recouvrement (2004-2011)

TAUX DE RECOUVREMENT	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CREDITS	76,5%	79,7%	81,7%	84,9%	86,2%	87,6%	89,8%	91,4%
crédits entreprises	76,5%	79,7%	81,7%	84,2%	84,6%	84,9%	85,8%	86,3%
à moyen et long terme	75,6%	77,7%	80,9%	83,0%	83,0%	82,9%	82,9%	82,8%
à court terme	100,0%	98,9%	91,8%	97,6%	96,9%	96,4%	98,0%	98,0%
credits bque de détail	N/A	100,0%	96,1%	99,6%	99,6%	99,5%	99,4%	99,3%
crédits bque privée	N/A	N/A	N/A	N/A	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
LEASING	96,9%	93,5%	97,5%	94,0%	95,0%	95,0%	95,0%	95,0%
TAUX DE RECOUVREMENT GLOBAL	78,4%	81,1%	83,2%	85,8%	87,2%	88,5%	90,5%	91,9%

Par ailleurs, et suite à la consolidation de l'effort de provisionnement, il est attendu que la couverture des actifs classés par des provisions connaisse une nette amélioration au cours des prochaines années :

Evolution de la couverture des créances classées (2004-2011)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ACTIFS	19,2%	18,4%	24,0%	34,9%	45,3%	56,0%	70,1%	76,3%	79,2%
crédits entreprises	19,2%	18,4%	24,0%	34,9%	45,5%	56,2%	71,0%	78,4%	83,2%
à moyen et long terme	19,2%	18,4%	24,0%	34,9%	45,0%	55,7%	69,8%	77,2%	82,0%
à court terme				#DIV/0!	98,5%	74,2%	99,1%	99,2%	99,4%
crédits bque de détail				#DIV/0!	0,0%	32,0%	41,4%	43,1%	41,8%
crédits bque privée						0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
LEASING	0,0%	0,0%	16,6%	25,5%	19,2%	50,0%	73,0%	53,5%	58,6%

L'ensemble de ces mesures devraient permettre de préserver la qualité du portefeuille de la banque tout en assurant une meilleure rentabilité. La prévention des impayés, le suivi rapproché des projets, et le traitement dissuasif des défaillances injustifiées sont autant de pistes qu'il importe dorénavant de mettre en pratique et de consolider. Toutes ces mesures viennent d'être confortées par la mise en place d'un comité de recouvrement ayant des prérogatives étendues, ainsi que par une meilleure maîtrise des risques.

DEUXIEME PARTIE

PREVISIONS D'ACTIVITES 2007-2011

I. Activités de banque d'entreprises

13. La part de marché de la BTE dans le créneau du financement à long et moyen termes de l'entreprise devrait représenter près de 2,9% en 2011 contre 2,4% en 2005. Les projections établies sont basées sur un accroissement annuel moyen de l'encours prévisionnel des crédits de 5,5%. Ceci nécessite la mise en place d'une politique d'attrait d'entreprises n'ayant pas à ce jour un volume d'affaires avec la BTE. Ce qui implique un plan marketing finement élaboré et des efforts conséquents pour sa mise en oeuvre.

La part de marché de la BTE dans le segment des Crédits à Court Terme destinés aux entreprises est fixée à 1,3% à l'horizon 2011. Ce taux, bien qu'en retrait par rapport à celui prévu pour l'activité à moyen et long termes, constitue, en lui-même, un objectif ambitieux mais réalisable, compte tenu de la position de la BTE dans le financement de l'entreprise en général et des liens tissés avec celle-ci.

Dans ce cadre, la BTE occupera à l'horizon 2011, une position sur le marché du financement par dette (hors crédit-bail) de 2,6% contre 1,1% en 2005.

En ce qui concerne le crédit-bail, l'hypothèse retenue est de porter la part de la BTE à 1,3% en 2011 contre 1% en 2005.

En matière de rémunération des activités de crédits à moyen et long termes, les hypothèses retenues sont basées sur un taux du marché monétaire égal à 5% l'an et sur une marge moyenne égale à 3%. Ces valeurs sont alignées sur les marges pratiquées par le secteur.

En matière de rémunération des activités de crédits à court terme, les hypothèses retenues sont basées sur un taux du marché monétaire égal à 5% l'an et sur une marge moyenne comprise entre 3 et 5%. Ces valeurs sont alignées sur les marges pratiquées par le secteur.

En matière de crédit-bail, la tarification retenue se situe dans une fourchette variant de 9% à 11%, et ce, en fonction du type de clientèle (existant ou prospect), de sa taille (grande entreprise ou PME), ainsi que du bien financé (bien mobilier ou immobilier).

14. En ce qui concerne les dépôts des entreprises, leur évolution est liée aux activités d'octroi de crédits aux entreprises à long et moyen termes d'une part, et à court terme, d'autre part. La rémunération de ces dépôts est comprise dans une fourchette de 1 à 4% l'an en fonction de la durée des dépôts et des déposants.
15. Les projections financières prévoient en outre l'offre de nouveaux services dont on peut citer notamment :
 - *Le change en compte*
 - *Les bons du trésor*
 - *Les taux*

Pour l'activité change en compte, les banques de la place ont développé un savoir-faire et acquis des parts de marché relativement solides. Partant de ce diagnostic, la BTE visera une part de marché de 1,2% à l'horizon 2011, soit un positionnement moins prononcé que celui prévu pour les financements par dette et le crédit-bail.

En matière de bons de trésor, la part de marché ciblée par la BTE est estimée en tenant compte de la spécificité de l'activité « titres de l'Etat » qui ne nécessite pas une longue courbe d'apprentissage et dont les produits sont faciles à vulgariser et à commercialiser auprès du grand public. Tenant compte de ces spécificités, les taux de pénétration attendus sont estimés à 2% à l'horizon 2011 et les placements en bons de trésor effectués par la Banque devraient s'élever à 20 millions de dinars en 2011.

En matière d'activité taux, et sur la base d'un taux de croissance de 5,5% l'an de l'encours de BTA au cours des prochaines années, il est attendu que les souscriptions de la Banque en BTA représentent un volume d'environ 23 millions de dinars à l'horizon 2011.

En matière de rémunération des activités de marché, les marges de la banque sont estimées à 1,5%.

16. En matière d'activités bancaires internationales, et compte tenu des hypothèses retenues concernant les évolutions du commerce extérieur, (5,5% pour les importations et 6,5% pour les exportations), un positionnement de marché prudent a été retenu : 1,2% à l'horizon 2011. Ce positionnement est en adéquation avec les objectifs de la banque dans les activités nouvelles qu'elle projette d'exercer.

Les hypothèses de tarification retenues en matière d'activités bancaires internationales sont conformes à celles en vigueur sur la place (en moyenne, une marge de 0,20% par mois sur les ouvertures de crédit documentaire import et export).

17. En matière d'activités de hors bilan (cautions, avals et autres garanties), une estimation de leur volume prévisionnel a été faite en tenant compte de la relation qui existe entre les crédits à court terme et les engagements de hors bilan ; Il ressort des projections établies sur cette base que la part de marché de la BTE se situera autour de 1% à l'horizon 2011.

Les hypothèses de tarification retenues en matière d'activités hors bilan sont conformes à celles en vigueur sur la place (en moyenne, une commission de 0,25% par mois pour les avals).

II. Activités de banque de détail

18. En termes de parts de marché, la banque de détail vise une part de marché représentant 1,1% pour les activités de dépôt à l'horizon 2011. Le niveau modeste de ces objectifs reflète la volonté de la banque d'asseoir sa stratégie de diversification sur la base d'un réseau commercial relativement peu dense et orienté vers la mobilisation d'une clientèle aisée.

En terme de réseau, il est prévu la constitution d'un réseau de 16 agences sur la base de l'ouverture de deux agences par année jusqu'en 2008 et de trois agences par année à partir de 2009.

19. En terme de collecte des ressources, les objectifs portent sur un solde moyen des dépôts à vue par client de 3 000 Dinars environ à assortir d'un taux de croissance annuel moyen de 3 %, et un solde moyen de l'épargne et des dépôts à terme par client de 5 millions de dinars avec un taux de croissance annuel moyen de 3 %.
20. Les hypothèses retenues sont basées sur une rémunération moyenne des dépôts à vue égale à 1%, et sur une rémunération moyenne de l'épargne, des dépôts à vue et autres produits financiers égale à 4%. Ces valeurs sont alignées sur les marges pratiquées par le secteur.
21. En terme de distribution de crédits, les concours à accorder à la clientèle peuvent être subdivisés comme suit :
- Crédits aux particuliers (habitat, trésorerie, voiture, direct, crédit revolving, etc.).
 - Crédits aux professions libérales (première installation, habitat, trésorerie).
 - Crédits aux professionnels (investissements, découvert, habitat).

En ce qui concerne les crédits destinés aux particuliers (prêts personnels, crédits consommation, ...), les objectifs de production sont fixés à partir :

- d'un encours moyen de 5.000 dinars ;
- d'une production représentant 470 dossiers par agence au terme de la quatrième année ;

S'agissant des crédits immobiliers, le montant moyen du crédit a été fixé à 60.000 dinars et une production représentant 108 dossiers par agence au terme de la quatrième année.

Pour ce qui est des crédits voiture, qui sont des produits à destination des particuliers et des professions libérales, le montant moyen du crédit a été fixé à 10.000 dinars et la production devrait atteindre 239 dossiers par agence au terme de la quatrième année.

S'agissant des crédits revolving qui sont des lignes de crédit utilisables à tout moment par les clients salariés, avec un plafond qui se reconstitue au gré des remboursements, les objectifs de production sont fixés à partir :

- d'un plafond de deux salaires mensuels, soit un solde moyen de 2.000 dinars.
- d'une production représentant 538 dossiers par agence au terme de la quatrième année.

En ce qui concerne les crédits aux professions libérales (crédits de première installation, extension et renouvellement), le montant moyen du crédit a été fixé à 10.000 dinars et la production devrait représenter 180 dossiers par agence au terme de la quatrième année.

S'agissant des découverts autorisés aux professionnels de proximité, le montant moyen du découvert a été fixé à 8.000 dinars et la production devrait atteindre 180 dossiers par agence au terme de la quatrième année.

Pour exploiter d'une manière optimale l'espace de libre service bancaire et réaliser le traitement des opérations courantes, il est prévu de développer l'octroi de cartes bancaires, génératrices de commissions.

III. Activités de banque privée

22. La population cible de la banque privée est évaluée à 350 clients à l'horizon 2011; l'encours moyen par client est estimé, de son côté, à 75.000 dinars.

Deux types de gestion sont prévus : d'une part, la gestion sous mandat qui procure une commission évaluée à 120 points de base et d'autre part, la gestion conseillée qui procure une commission de 50 points de base.

L'objectif visé consiste à atteindre 50% de la clientèle sous le régime de la gestion sous mandat à compter de la troisième année.

Le démarrage de l'activité de banque privée est prévu pour 2008 ; Dans ce cadre, une offre de produits complémentaires de crédit (avance patrimoniale, financement de trésorerie adossé à des contrats d'assurance vie,...) est envisagée. L'encours des crédits prévus est de 15% du total des fonds sous gestion, et la marge liée à l'activité crédit est de 200 points de base.

ANNEXES

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION

Evolution du PNB

En milliers de DT

<i>Année</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PNB	10.658	11.675	13.397	15.690	19.731	23.426	27.084	32.594

Evolution du PNB par agent

En milliers de DT

<i>Année</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PNB/agent	125	126	131	132	142	144	144	153

Rendement des actifs et des fonds propres

(en %)

<i>Année</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rendement des actifs	1,8%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	1,6%	1,6%	1,6%
Rentabilité des fonds propres	3,6%	4,0%	4,1%	4,6%	5,0%	5,0%	5,7%	6,5%

Evolution du ratio de liquidité

(en %)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio de liquidité	169%	156%	158%	257%	135%	109%	103%	105%

Evolution du ratio de solvabilité

(en %)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio de solvabilité	43%	44%	40%	37%	34%	31%	28%	25%

Evolution des dotations aux provisions

(en millions de Dinars)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotations provisions	1.599	2.162	3.157	2.572	4.439	6.470	6.891	8.291
Part du PNB absorbée par le risque	15%	18,5%	23,6%	16,4%	22,5%	27,7%	25,5%	25,6%

**2-PERFORMANCES
DES CINQ DERNIERES ANNEES**

1. Evolution du bénéfice net :

	2002	2003	2004	2005	2006
Bénéfice net (en milliers de dinars)	388	4 018	4 531	5 076	5 375
Capital social (en milliers de dinars)	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions et ADP (en milliers)	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Bénéfice par action (ADP + action ordinaire)	0,086	0,893	1,007	1,128	1,194

2. Evolution du dividende :

	2002	2003	2004	2005	2006
Dividendes sur actions ordinaires	0	0	0	0	0
Dividendes globaux sur ADP (en mD)	2 500	2 900	1 800	1 800	1 800
Nombre d'ADP (en milliers)	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dividende par ADP	2,500*	2,900**	1,800	1,800	1,800
% du nominal	12,5%	14,5%	9%	9%	9%
Date de détachement	13/05/03	19/05/2004	24/06/2005	24/06/2006	25/06/2007

* Le dividende servi en 2003 a été affecté en partie sur l'exercice 2001 pour 1,800D par ADP et le reliquat soit 0,700D sur l'exercice 2002

** inscrit dans le projet de résolution de l'AGO du 27 avril 2004 et imputé à hauteur de 1,100 D sur l'exercice 2002 et à hauteur de 1,800 D sur l'exercice 2003.

3. Principaux indicateurs de gestion et ratios :

a) Indicateurs de gestion :

	2002	2003	2004	2005	2006
	<i>(en mD)</i>				
Indicateurs de gestion					
Total bilan	196 707	239 384	264 616	265 933	298 602
Produit net bancaire	11 163	9 766	10 658	11 674	13 397
Résultat net	388	4 018	4 531	5 076	5 375
Approbations	107 769	89 548	108 791	127 650	147 972
Engagements	89 127	68 382	84 456	54 830	100 454
Décaissements	54 543	43 701	58 093	41 511	62 388

b) Ratios de structure et de rentabilité :

	(en mD)				
	2002	2003	2004	2005	2006
<u>Ratio de structure et de rentabilité</u>					
Fonds propres en mD	125 354	126 985	128 731	130 080	133 752
Endettement de la banque	66 801	71 201	99 473	105 219	106 700
Rentabilité des fonds propres	0,31%	3,16%	3,52%	3,90%	4,02%
Rendement net de l'actif	0,20%	1,73%	1,71%	1,91%	1,80%
Endettement / fonds propres	53,3%	56,1%	77,3%	80,9%	79,8%

c) Ratios prudentiels :

	2002	2003	2004	2005	2006
<u>Ratios prudentiels</u>					
Ratio de liquidité ⁽¹⁾	148,5%	69%	169,4%	155,9%	157,8%
Ratio de solvabilité ⁽²⁾	56%	51%	43%	46%	40%

(1) Les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité (actif réalisable/passif exigible) qui ne peut être inférieur à 100%. L'insuffisance de liquidité est financée auprès de la BCT au taux d'enfer de TMM+5%

(2) Le ratio prudentiel de solvabilité exige de chaque établissement de crédit que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus

d) Ratios de risque :

	2002	2003	2004	2005	2006
<u>Ratios de risque</u>					
Créances classées (en mD)	18 624	30 667	37 655	36 529	35 344
Evolution	-66,3%	64,7%	22,8%	-3,0%	-3,2%
Provisions et agios réservés (en mD)	3 862	5 955	8 280	*11 273	12 687
évolution	-81,3%	54,4%	30,0%	36,1%	12,5%
Encours crédits	166 122	189 798	218 282	216 883	224 847
Créances classées /Crédits	11,2%	16,2%	17,2%	16,8%	15,7%
Provisions sur les crédits/créances classées	20,7%	19,4%	22%	30,9%	35,9%

* y compris 2 millions de dinars au titre des réserves pour risques bancaires généraux (AGO du 24 mai 2006)

4. Etats financiers

4-1-Bilans

<i>ACTIF</i>	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	3 354	498	156	1 354	523
Créances sur les établissements bancaires & financiers	24 941	6 976	6 354	12 235	10 857
Créances sur la clientèle	224 032	215 621	215 076	183 590	154 838
Portefeuille-titres commercial	0	0	0	0	0
Portefeuille d'investissement	28 235	24 456	24 954	23 780	24 623
Valeurs immobilisées	6 069	5 542	5 150	5 341	3 798
Autres actifs	11 971	12 840	12 926	13 084	12 900
TOTAL ACTIF	298 602	265 933	264 616	239 384	207 539
<i>PASSIF</i>					
Banque centrale & CCP	0	0	0	0	0
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	19 594	19 340	30 719	37 232	11 993
Dépôt & avoirs de la clientèle	33 977	7 130	2 882	2 398	2 266
Emprunts & ressources spéciales	106 700	105 219	99 473	71 201	66 801
Autres passifs	4 589	4 164	2 811	1 568	1 125
TOTAL PASSIF	164 850	135 853	135 885	112 399	82 185
<i>CAPITAUX PROPRES</i>					
Capital	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Réserves	37 147	34 620	34 087	33 805	33 419
Actions propres	(840)	(840)	(840)	(840)	(840)
Résultat reporté	2 070	1 224	953	2	2 387
Résultat de la période	5 375	5 076	4 531	4 018	388
TOTAL CAPITAUX PROPRES	133 752	130 080	128 731	126 985	125 354
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	298 602	265 933	264 616	239 384	207 539

4-2-Engagements hors bilan

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>					
Cautions, avals et autres garanties données	9 439	12 755	31 189	31 774	38 784
Crédits documentaires	15 394	65	0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	24 833	12 820	31 189	31 774	38 784
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>					
Engagements de financement donnés	26 458	13 577	9 838	16 989	16 016
Engagements sur titres	1 125	1 705	1 752	88	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	27 853	15 282	11 590	17 077	16 016
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>					
Engagements de financement reçus	15 364	22 832	37 820	51 472	0
Garanties reçues	255	100	0	176	595
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15 619	22 932	37 820	51 648	595

4-3- Etats de résultat

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>					
Intérêts et revenus assimilés	18 551	17 215	16 198	14 132	14 784
Commissions	645	236	351	311	358
Gains/Portefeuille titres commercial et opérations financières	111	8	0	0	0
Revenus du portefeuille d'investissement	1 781	1 731	1 003	532	1 570
Total produits d'exploitation bancaire	21 088	19 190	17 552	14 975	16 712
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>					
Intérêts encourus et charges assimilés	-7 601	-7 502	-6 888	-5 197	-5 157
Commissions encourus	-90	-10	-6	-12	-392
Pertes/ Portefeuille titres commercial et opérations financières	0	-4	0	0	0
Total charges d'exploitation bancaire	-7 691	-7 516	-6 894	-5 209	-5 549
PRODUIT NET BANCAIRE	13 397	11 674	10 658	9 766	11 163
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	-3 217	-1 826	-1 116	-827	-18 936
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	1 199	-386	-751	-619	12 009
Autres produits d'exploitation	79	36	58	29	290
Frais de personnel	-3 153	-2 574	-2 276	-2 290	-2 386
Charges générales d'exploitation	-1 678	-1 181	-901	-1 015	-1 154
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-300	-304	-325	-490	-232
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 327	5 439	5 347	4 554	754
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	81	7	-1	-71	-366
Impôts sur les sociétés	-871	-370	-815	-465	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 375	5 076	4 531	4 018	388
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5 375	5 076	4 531	4 018	388

**3-REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE
VOTE
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2006**

**REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2006**

	Répartition capital social			Droits de vote en %
	Montant (1.000 dt)	Nombre d'actions	Pourcentage	
Actionnaires Tunisiens				
○ Etat tunisien	35.000	1.750.000	38,89%	50,00%
Actionnaires étrangers				
○ Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	35 000	1.750 000	38,89%	50,00%
Actionnaires titulaires des actions à dividende prioritaire (ADP)	20 000	1.000 000	22,22%	0%
Total	90.000	4.500.000	100,00%	100,00%

4-CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Assemblées générales (Articles 18,19,20) :

Réunion

Il est tenu chaque année une Assemblée Générale Ordinaire dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

En outre, des Assemblées Générales dites extraordinaires peuvent être convoquées à toutes époques de l'année, soit par le Conseil d'Administration de la banque, quant il en reconnaît l'utilité ou qu'il en soit requis par une réunion d'actionnaires représentant au moins le quart du capital social, soit par les commissaires aux comptes tel que prévu par l'article 83 du code de commerce

Convocation

L'assemblée générale est convoquée dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au JORT et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, l'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Par ailleurs, les actionnaires sont convoqués par lettre expédiée à chacun d'eux dans les délais impartis pour la convocation de l'assemblée.

Composition

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire portant une procuration manuscrite. Cependant, les personnes morales actionnaires dans la société peuvent être représentées par un mandataire qui n'est pas personnellement actionnaire.

Pour avoir le droit d'assister aux réunions de l'assemblée générale et de participer personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire aux délibérations, chaque actionnaire doit être titulaire d'un nombre d'actions équivalent à 10 actions au moins, doit justifier de son identité et également de la propriété de ses actions sous la forme d'une inscription nominative sur le registre de la société dans un délai minimum de trois jours avant la date de la réunion de l'assemblée générale.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui fixé précédemment, pour être admis dans l'assemblée, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Vote

Il est procédé au vote pendant les réunions ordinaires et extraordinaires de l'assemblée générale. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions. Le vote est exprimé par main-levée, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par la majorité des actionnaires présents.

Assemblées générales ordinaires (Articles 26) :

Quorum : L'assemblée générale ordinaire pour délibérer valablement, doit réunir le tiers du capital social. A défaut, une 2^{ème} assemblée est tenue dans un délai de 15 jours au moins. Celle-ci peut statuer valablement quelque soit le nombre des actionnaires présents.

Vote : Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Assemblées générales extraordinaires (Articles 29) :

Quorum : L'assemblée n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires détenant au moins la moitié du capital, et sur deuxième convocation le tiers du capital. A défaut. Une 3^{ème} assemblée pourrait être tenue dans un délai ne dépassant pas 2 mois à compter de la date de la convocation. Celle-ci pourrait valablement statuer à la majorité des 2/3 des voix.

Assemblées spéciales (Articles 31) :

Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote sont réunis en une assemblée spéciale.

La société peut convoquer l'assemblée des ADP. Dans ce cas, c'est la société qui fixe l'ordre du jour.

Un groupe de porteurs possédant le dixième des ADP peut demander à la société de procéder à la convocation de l'assemblée. Si dans le mois qui suit la date de cette demande, l'assemblée n'a pas été convoquée, le groupe des porteurs d'ADP peut procéder lui même à la convocation en obtenant une autorisation à cet effet du président du tribunal du lieu du siège de la société.

L'assemblée ne peut délibérer que si elle est composée d'un nombre d'ADP représentant au moins la moitié des actions existantes dans la masse intéressée.

Si une première assemblée ne remplit pas les conditions ci dessus fixées, une nouvelle assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour. Cette seconde assemblée délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des ADP.

A défaut de ce quorum, cette 2^{ème} assemblée peut être reportée à une date ultérieure de 2 mois au plus tard à partir du jour où elle a été convoquée. Elle ne peut délibérer que si elle est composée d'un nombre d'ADP représentant au moins le tiers des ADP existants.

Les délibérations ne sont valables que si elles réunissent les deux tiers des voix des titulaire d'ADP présents ou représentés et ce indépendamment de leur nombre.

5-EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES TROIS DENIERES ANNEES

Tableau des mouvements des capitaux propres

Libellé	Capital	Actions propres	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fond social	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2004	90 000	-840	4 172	22 067	1 448	6 400	0	953	4 531	128 731
Réserve légale			227						-227	0
Réserves spéciales				217					-217	0
Autres opérations fond social					89				-100	-11
Distribution de bénéfices									-1 716	-1 716
Distribution de bénéfices ADP rachetés							83		-83	0
Report à nouveau								188	-188	0
Affectation réserves									-2 000	-2 000
Résultat de l'exercice 2005									5 076	5 076
Solde au 31-12-2005	90 000	-840	4 399	22 284	1 537	6 400	83	1 141	5 076	130 080
Réserve légale			254						-254	0
Réserves spéciales				60					-60	0
Autres opérations fond social					214				-200	14
Distribution de bénéfices									-1 716	-1 716
Distribution de bénéfices ADP rachetés							83		-83	0
Report à nouveau								762	-762	0
Affectation réserves (décision AGO du 26 mai 2005)						2 000			-2 000	0
Résultat de l'exercice 2006									5 375	5 375
Solde au 31-12-2006	90 000	-840	4 653	22 344	1 751	8 400	166	1 903	5 375	133 752

**6-ACTIVITE DES SOCIETES SOUS LE CONTROLE
DE LA BTE**

RAPID RECOUVREMENT

CAPITAL SOCIAL

300.000 Dinars

PARTICIPATION BTE

299.920 Dinars ; soit 99,7 %

DIRECTEUR GENERAL

Mme Faouzia CHERIF

ACTIVITE

Achat et recouvrement de créances pour son propre compte et recouvrement de créances pour le compte de tiers.

STRUCTURE DU CAPITAL

ACTIONNAIRE	MONTANT	POURCENTAGE
BTE	299.200	99,73%
Mr Rached EL MOUHANNADI	200	0,07%
Mr Chedly AISSA	200	0,07%
Divers	400	0,12%
TOTAL	300.000	100,00%

CHIFFRES CLES

En 1.000 dinars

	2004	2005	2006
Actifs immobilisés	981	1.286	2.156
Total actifs	2.619	2.375	2.565
Capital social	300	300	300
Capitaux propres	2.110	1.987	2.135
Résultat net	1.746	1.527	1.648
Chiffre d'affaires	2.682	2.503	2.688

COMPAGNIE DE TUNISIE & DES EMIRATS D'INVESTISSEMENT

CAPITAL SOCIAL

5.000.000 Dinars

PARTICIPATION BTE

4.999.920 Dinars ; soit 99,99%

DIRECTEUR GENERAL

Mr Gouider AMIRI

ACTIVITE

Gestion de portefeuille de valeurs mobilières et de produits financiers.

STRUCTURE DU CAPITAL

ACTIONNAIRE	MONTANT	POURCENTAGE
BTE	4.999.920	99,99%
Mr Rached EL MOUHANNADI	20	-
Mr Chedly AISSA	20	-
Divers	40	-
TOTAL	5.000.000	100,00%

CHIFFRES CLES

En 1.000 dinars

	2004	2005	2006
Actifs immobilisés	322	311	311
Total actifs	5.046	4.965	5.062
Capital social	5.000	5.000	5.000
Capitaux propres	4.992	4.855	4.945
Résultat net	88	-137	90
Chiffre d'affaires	360	265	260

SOCIETE NOUVELLE DES VILLAGES DE VACANCES

CAPITAL SOCIAL

8.600.000 Dinars

PARTICIPATION BTE

7.448.500 Dinars ; soit 87,4%

DIRECTEUR GENERAL

Mr Abdelhamid R'ZEM

ACTIVITE

Propriétaire de l'unité hôtelière CLUB DAR NAOUAR sise à Gammarth mise en location gérance depuis le 14/03/1997

STRUCTURE DU CAPITAL

ACTIONNAIRE	MONTANT	POURCENTAGE
BTE	7.519.200	87,43%
STB	600.000	6,98%
BTK	360.000	4,19%
SPG	120.000	1,40%
Divers	800	-
TOTAL	8.600.000	100,00%

CHIFFRES CLES

En 1.000 dinars

	2004	2005	2006
Actifs immobilisés	12.002	11.763	11.474
Total actifs	13.127	12.224	11.981
Capital social	8.600	8.600	8.600
Capitaux propres	4.760	4.803	4.926
Résultat net	-16	43	123
Chiffre d'affaires	900	950	1.000

SICAR-BTE

CAPITAL SOCIAL

3.000.000 Dinars

PARTICIPATION BTE

2.250.000 Dinars ; soit 75%

DIRECTEUR GENERAL

Mr Habib BELHAJ KOUIDER

ACTIVITE

Société d'investissement à Capital Risque, dont l'activité est la gestion du portefeuille

STRUCTURE DU CAPITAL

ACTIONNAIRE	MONTANT	POURCENTAGE
BTE	2.249.950	75%
Rapid Recouvrement	750.000	25%
Mr Chedly AISSA	10	-
Divers	40	-
TOTAL	3.000.000	100,00%

CHIFFRES CLES

En 1.000 dinars

	2004	2005	2006
Actifs immobilisés	0	0	0
Total actifs	2.996	4.710	7.725
Capital social	750 *	750 *	1.500*
Capitaux propres	750	812	1.652
Résultat net	0	62	131
Chiffre d'affaires	0	201	306

* Capital libéré

SOCIETE JERBA AGHIR

CAPITAL SOCIAL

4.260.000 Dinars

PARTICIPATION BTE

1.858.000 Dinars ; soit 43,6%

DIRECTEUR GENERAL

Mr Mustapha CHARBTI

ACTIVITE

Propriétaire de l'unité hôtelière CLUB PALMA JERBA d'une capacité de 600 lits de catégorie 3 étoiles sise à Jerba

STRUCTURE DU CAPITAL

ACTIONNAIRE	MONTANT	POURCENTAGE
Mohamed CHARBTI	2.218.450	52,08%
BTE	1.858.000	43,62%
BTK	180.550	4,24%
SNVV	2.500	0,06%
Divers	500	-
TOTAL	4.260.000	100,00%

CHIFFRES CLES

En 1.000 dinars

	2004	2005	2006
Actifs immobilisés	10.854	9.833	9.056
Total actifs	11.951	10.950	11.179
Capital social	4.260	4.260	4.260
Capitaux propres	686	368	449
Résultat net	-751	-41	165
Chiffre d'affaires	1.309	1.556	-

SOCIETE L'INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL

CAPITAL SOCIAL

1.900.000 Dinars

PARTICIPATION BTE

900.000 Dinars ; soit 47,4%

DIRECTEUR GENERAL

Mr Ali MELLOULI

ACTIVITE

Intervention auprès de la bourse et gestion de valeurs mobilières pour son compte ou pour le compte de clients.

STRUCTURE DU CAPITAL

ACTIONNAIRE	MONTANT	POURCENTAGE
UIB	995.000	52,37%
BTE	900.000	47,37%
Divers	5.0	0,26%
TOTAL	1.900.000	100,00%

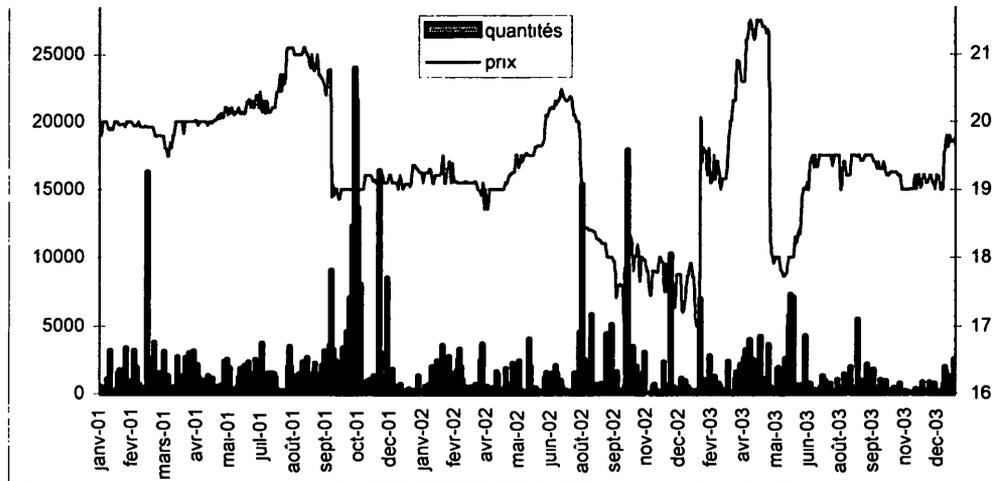
CHIFFRES CLES

En 1.000 dinars

	2004	2005	2006
Actifs immobilisés	75	71	74
Total actifs	2.045	1.472	1.403
Capital social	1.900	1.900	1.900
Capitaux propres	1.139	1.065	1.096
Résultat net	-87	-74	69
Chiffre d'affaires	139	164	458

7-EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Evolution du cours boursier du titre BTE



Indicateurs boursiers*

Nombre de titres au 31 Décembre 2005: 1.000.000

Cours d'introduction, le 18/08/1995 : 20 dinars par ADP

Cours au 31 Décembre 2005 : 24,800 dinars

Capitalisation boursière au 31 Décembre 2005 : 24 800 000 dinars

* Ces chiffres ne concernent que les ADP

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre de titres traités	303 995	350 534	203 337		1 079	
Cours fin de période (en DT)	19,700	19,350	17,750	19,180	22,260	24,800
Capitalisation boursière (en DT)	19 700 000	19 350 000	17 750 000	19 180 000	22 260 000	24 800 000
Cours le plus haut (en DT)	21,600	21,100	20,480	21,500	22,400	
Cours le plus bas (DT)	18,960	18,600	17,060	17,000	22,220	
Bénéfice par action ordinaire (en DT)	2,111	0,008	0,086	0,605	0,585	0,684
Dividende par ADP (en DT)	1,800	0	2,500	2,900	1,800	1,800
Rendement de la période*	4,57%	5,75%	-8,27%	8,06%	16,06%	11,41%

* rendement de la période= (cours fin période-cours début période+dividende)/cours début période

8-AUTRES INFORMATIONS SUR LA BTE

1. Activités de la banque en matière de recherche et développement

La banque n'a pas d'activité spécifique en matière de recherche et développement.

2. Affectation statutaire spécifique des résultats

Les résultats sont statutairement affectés de la manière suivante :

- *Constitution d'une réserve légale de 5% jusqu'à ce que le montant cumulé de la réserve légale représente 10% du capital social*
- *Affectation des dividendes au profit des porteurs d'actions à dividende prioritaire à hauteur de 9% de ces actions*
- *Constitution de réserves ordinaires ou spéciales sur recommandation du Conseil d'Administration*
- *Affectation des dividendes que l'Assemblée Générale décide de servir au profit des actionnaires ordinaires*

3. Intéressement du personnel

Il n'est pas prévu d'intéressement du personnel.

4. Opérations de rachat de titres BTE effectuées en 2006

Aucune opération de rachat de titres BTE n'a été effectuée en 2006

5. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE

(Article 45 du Règlement du Conseil du Marché Financier)

Membres des organes d'administration

membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Etat des Emirats				
	Mr Salem Rached El Mouhannidi	Président	2003-2006	Abu Dhabi
	Mr Ahmed Choubeib Eddhahiri	Membre	2003-2006	Abu Dhabi
	Mr Khamis Olayen	Membre	2003-2006	Abu Dhabi
	Mr Ahmed Atiq Mazrui	Membre	2003-2006	Abu Dhabi
	Mr Ahmed Obeid Mazrui	Membre	2003-2006	Abu Dhabi
	Mr Mohamed Seif Souidi	Membre	2003-2006	Abu Dhabi
Etat Tunisien				
	Mr Chedly AISSA	Membre	2004	Tunis
	Mr Abdellatif CHABANNE	Membre	2003-2006	Tunis
	Mr Mustapha BEHIA	Membre	2003-2006	Tunis
	Mr Tarek EZZINE	Membre	2003-2006	Tunis
	Mme Golsom JAZIRI	Membre	2003-2006	Tunis
	Mr Hédi BEJAOUI	Membre	2003-2006	Tunis

Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Abu Dhabi Investment Authority	Mr Rached EL MOUHANNADI	
Abu Dhabi Investment Authority	Mr Ahmed Choubeib EDDHAHIRI	
Abu Dhabi Investment Authority	Mr Khamis OLAYEN	
Abu Dhabi Investment Authority	Mr Ahmed Atiq MAZRUI	
Abu Dhabi Investment Authority	Mr Ahmed Obeid MAZRUI	
Abu Dhabi Investment Authority	Mr Mohamed Seif SOUIDI	
- Ministère du Développement et Coopération Internationale	Mr Hédi BEJAOUI	Directeur Général
- Ministère des finances	Mr Abdellatif CHAABANE	Directeur Général
- Ministère de l'Industrie et de l'Energie	Mr Tarek EZZINE	Chef de cabinet
- Premier Ministère	Mr Mustapha BEHIA	Chef de cabinet
- Banque Centrale de Tunisie	Mme Golsom JAZIRI	Directeur Général

Participations de 5% ou plus dans le capital de la Banque

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	% dans le capital social
Etat tunisien	1.750.000	38,9%
ADIA (Abou Dhabi)	1.750 000	38,9%

9-ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE

- 1/ Examen du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers de la banque arrêtés au 31.12.2006;**
- 2/ Examen du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2006;**
- 3/ Examen des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêté au 31.12.2006;**
- 4/ Examen du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2006;**
- 5/ Approbation des rapports du conseil d'administration sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2006;**
- 6/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2006;**
- 7/ Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2006;**
- 8/ Affectation de la réserve pour risques bancaire généraux ;**
- 9/ Distribution des dividendes aux porteurs des Actions à Dividende Prioritaire;**
- 10/ Jetons de présence.**

7777

10-PROJETS DE RESOLUTION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

الجلسة العامة العادية الثالثة والعشرون

المقرّر عقدها يوم الإربعاء 24 ماي 2007
بتونس

القرار الأول

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى قراءة :

- تقارير مجلس الإدارة حول نشاط البنك وحول حسابات السنة الماليّة 2006 (القوائم الماليّة الفردية والقوائم الماليّة المجمّعة) .
- تقارير مراقبي الحسابات حول القوائم الماليّة الفردية والمجمّعة للسنة الماليّة 2006.

تصادق الجمعية العامة العادية بدون أيّ تحفظ على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم الماليّة للسنة الماليّة الفردية والقوائم الماليّة المجمّعة المنتهية في 31 ديسمبر 2006 .

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثاني

إنّ الجلسة العامّة العادية بعد الاستماع الى قراءة التقرير الخاصّ بمراقبي الحسابات المتعلق بالاتفاقيات المنصوص عليها بالفصل 29 من القانون عدد 65 لسنة 2001 المؤرخ في 10 جويلية 2001 والمتعلق بمؤسسات القرض وبالفصل 200 وما يليه وبالفصل 475 من مجلة الشركات التجارية تصادق على هذه الاتفاقيات.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثالث

إنّ الجلسة العامّة العادية بعد الإطلاع على نتائج السنة الماليّة 2006 تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تامّا وبدون أي تحفظ على تصرفهم خلال السنة الماليّة 2006.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الرابع

تقرّر الجلسة العامة العادية تحديد بدل الحضور بـ 48 ألف دينار سنويًا يتولى مجلس الإدارة توزيعها بين أعضائه.

تمّت المصادقة على هذا القرار بـ

القرار الخامس

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر توظيف الأرباح المالية كما يلي :

(بالدينارات)		
1.903.154,528	+	ما تبقى من مرباح 2005
5.375.142,449	+	النتيجة الصافية بعد الأداء على المرباح
		تطرح منها
268.757,125	-	الإحتياطي القانوني
1.800.000,000	-	التوزيع لفائدة حاملي الأسهم ذات الأولوية في الربح
200.000,000	-	الصندوق الإجتماعي
5.000.000,000	-	أموال للمخاطر البنكية العامة
9.539,902	=	ما تبقى للترحيل

و تقرّر الجلسة العامة العادية تخصيص المبلغ المذكور أعلاه وقيّمته خمسة مليون دينار كأموال للمخاطر البنكية العامة لتحسين نسبة تغطية المخاطر المحتملة وبلوغ الأهداف المرسومة من قبل السلط المالية، و تقرّر منح مجلس الإدارة الصلوحيات اللازمة لكيفية توظيف ذلك المبلغ لتغطية تلك المخاطر إذا اقتضى الأمر لذلك.

وسيتّم توزيع ربح الأسهم لفائدة حاملي الأسهم ذات الأولوية في الربح بداية من 25 جوان 2007.

تمّت المصادقة على هذا القرار بـ

القرار السادس

تقرر الجلسة العامة العادية رصد الأموال للمخاطر البنكية العامة بقيمة 2 مليون دينار التي أقرتها الجمعية العامة العادية المنعقدة في 24 ماي 2006 ضمن المرصودات المخصصة لتغطية القروض المصنفة.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ

القرار السابع

تعطي الجلسة العامة جميع الصلاحيات لحامل نسخة أو مضمون من محضر الجلسة لغرض القيام بجميع إجراءات الإيداع والنشر القانونية .

تمت المصادقة على هذا القرار بـ